

APRODEM - Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures (Plan de prévention)

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Programmation en cours

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

**Les +
de la formation**

Formation possible dans le cadre de l'APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

Etudes de cas et échanges

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel.

OBJECTIFS**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Élaborer une démarche de prévention des risques de co-activité

PROGRAMME

Le code du travail

Champ d'application et obligations

Étapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, risques professionnels de coactivité ...

Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en oeuvre

Le rôle de chacun :

Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, ...)

Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

Les opérations de chargement et de déchargement

Contexte réglementaire

Protocole de sécurité

Etude de cas : réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Attestation de formation